



Commune  
de  
**VILLEMURLIN**



## SERVICE DE L'EAU et SERVICE DE L'ASSINISSEMENT



### Le prélèvement automatique c'est :

✓ UNE SEULE facture où figure la rubrique eau et la rubrique assainissement,

✓ UN SEUL MONTANT PRÉLEVÉ,



✓ SÛR de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absents.

Facture d'eau			Facture eau et assainissement		
RUBRIQUES	Nb M3	P.U.	RUBRIQUES	Nb M3	P.U.
Eau			Eau		
COMPTEUR ZUMM	1	35,00	COMPTEUR ZUMM	1	35,00
PRIX DE L'EAU entre 0 et 400	75	0,97	PRIX DE L'EAU entre 0 et 400	75	0,97
REDEVANCE POLLUTION VILLEMU	75	0,23	REDEVANCE POLLUTION VILLEMU	75	0,23
Facture d'assainissement			Assainissement		
RUBRIQUES	Nb M3	P.U.	RUBRIQUES	Nb M3	P.U.
Assainissement			FORFAIT ASSAINISSEMENT	1	60,00
FORFAIT ASSAINISSEMENT	1	60,00	ASSAINISSEMENT entre 0 et 99999	75	1,50
ASSAINISSEMENT entre 0 et 99999	75	1,50	REDEVANCE MODERNISATION DE:	75	0,15
REDEVANCE MODERNISATION DE:	75	0,15			



✗ Plus de chèque à envoyer au Centre des Finances Publiques,

✗ Plus de talon à découper et à joindre au règlement,



✗ Plus de déplacements au guichet du Centre des Finances Publiques pour payer en espèces,



**Choisissez le prélèvement automatique.**

Commune  
de  
**VILLEMURLIN**



# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

## Référence Unique du Mandat

W 2 1 4 5 0 3 4 0 1 E A U 1

(Cadre réservé au service de la Mairie)

### Type de contrat : eau et assainissement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les services de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Villemurlin à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions des services.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement peut être présentée dans les 8 semaines après la date de débit de votre compte.

**Identifiant créancier SEPA  
FR 40 ZZZ 589341**

#### Désignation du titulaire du compte à débiter

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal :   
Ville : \_\_\_\_\_  
Pays : France

#### Désignation du créancier

Nom : **Commune de VILLEMURLIN**  
Services de l'eau et de l'assainissement  
Adresse : **8 Route de Cerdon**  
Code postal : **45600**  
Ville : **VILLEMURLIN**  
Pays : **FRANCE**

#### Identification internationale +(IBAN)

#### Identification internationale de la banque (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Joindre un RIB

Signé à : \_\_\_\_\_

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :  /  /

#### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par les services de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Villemurlin. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec les services de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Villemurlin.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

8 Route de Cerdon 45600 VILLEMURLIN

Téléphone : 02 38 36 25 12

Télécopie : 02 38 36 38 32

Email : [mairie@villemurlin.fr](mailto:mairie@villemurlin.fr)

: [@villemurlin](https://www.facebook.com/villemurlin)

site internet : [villemurlin.fr](http://villemurlin.fr)